

En savoir plus :

Association Temps de vie

L'association Temps de Vie (à but non lucratif, loi 1901) a pour objet la réalisation de missions d'intérêt social et sanitaire. Cette entreprise sociale concourt ainsi au développement de projets de territoire, et répond aux appels à projets pour offrir un **panel de services innovants, diversifiés et complémentaires**. L'association est présidée par Noël DEFFONTAINES et dirigée par Jean-Marc AUGUET.

Engagée auprès de plus de 2300 personnes et familles, l'association Temps de Vie résulte de la fusion au 1er janvier 2002 des associations :

- **ADES** (Association pour le Développement des Equipements Sociaux), créée en novembre 1977 (intervenant sur les secteurs enfance – famille et adultes en difficultés)
- **TEMPS DE VIE**, anciennement ADEPA créée en août 1979 (intervenant sur le secteur personnes âgées)
- **AAMS** (Association d'Action Médico-sociale), anciennement Fédération des Etablissements Hospitaliers et des Centres de Soins créée en octobre 1958 (intervenant sur le secteur sanitaire)
- **FEDERATION DU TEMPS DE VIE** (Direction Générale commune aux trois associations citées ci-dessus), créée en janvier 1994.

Avec plus de 1700 professionnels engagés auprès de plus de 2200 personnes et familles, l'association Temps de propose un accompagnement tout au long de la vie, avec notamment :

- 1 service d'Hospitalisation à Domicile
- 1 Clinique Sainte Monique de Saint Quentin)
- 1 résidence dédiée aux personnes handicapées vieillissantes
- 20 établissements dédiés à la prise en charge des personnes âgées
- 1 résidence sociale de Jeunes Travailleurs
- 9 Maisons d'Enfants
- 2 centres maternels et parentaux
- 3 structures dédiées à la Petite Enfance

Découvrez l'association à l'adresse suivante : <https://tempsdevie.fr/>

Infos pratiques / Contact :

Delphine WATTELE - Directrice
121 rue du Clocher St Pierre 59500 DOUAI
Tel : 03 27 99 13 00 - Fax : 03 27 99 13 01
mail : d.wattelle@tempsdevie.fr



En savoir plus :

Maison d'Enfants de Douai

Maison d'enfants à Caractère Social (MECS), la Maison d'Enfants de Douai est une structure membre de l'association Temps de Vie. L'établissement propose un **accompagnement diversifié de 86 garçons et filles de 3 à 18 ans**. Pour répondre à cette mission, elle dispose d'un **internat de 50 enfants**, répartis sur 4 unités : tout-petits, pré-adolescents, adolescents, semi-autonomie, ainsi que d'un **service d'Interventions Éducatives À Domicile Renforcées (IEADR)**. Ce dernier apporte une aide et un accompagnement éducatif aux parents qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants âgés de 3 à 18 ans et leur famille. La Maison d'Enfants de Douai est dirigée par Delphine BOURDIER.

La Maison d'Enfants de Douai est située en plein centre-ville de Douai et déploie son action sur l'ensemble du Douaisis. L'établissement a pour mission de **participer à la restauration du lien familial pour faciliter le retour ou le maintien des enfants dans leurs familles**. Elle propose notamment :

- L'accueil de fratries (priorité de l'établissement depuis 1983) ;
- L'accueil des plus jeunes au sein d'une unité spécifique, animée par des professionnels formés à la petite enfance et l'accompagnement à la parentalité ;
- L'accueil d'adolescents et adolescentes dans le cadre d'un apprentissage à l'autonomie ;
- Accueil modulable répondant à chaque situation singulière ;
- L'accompagnement à domicile.

Les équipes éducatives, spécifiques selon l'âge de l'enfant, sont soutenues par un plateau technique diversifié : médical et paramédical (infirmière, psychologues), surveillance de nuit, logistique.

La Maison d'enfants veille également à favoriser l'insertion des enfants accompagnés et les prépare à la vie en dehors de l'établissement : elle développe ainsi, au-delà de l'accompagnement classique, un axe fort autour du développement de la citoyenneté des enfants et adolescents par le biais des sorties culturelles, citoyennes, sportives... Pour les pré-adolescents et adolescents, la Maison d'Enfants propose un accompagnement gradué dans le cadre d'un parcours à l'apprentissage de l'autonomie, de la vie en collectivité à la vie en semi-autonomie.

Depuis de nombreuses années, la Maison d'Enfants de Douai est engagée dans une **importante politique de prévention** - portée par l'infirmière de l'établissement - à destination des enfants et adolescents qu'elle accueille, sur de nombreux sujets de la vie courante. Conformément au projet associatif de Temps de Vie d'ouverture au numérique, la Maison d'Enfants de Douai a mis en place :

- le Passeport numérique,
- des actions de prévention des dérives des réseaux sociaux auprès des jeunes
- le développement de l'accès aux outils numériques, avec notamment la fourniture de tablettes tactiles

C'est dans ce cadre que la Maison d'Enfants de Douai a souhaité aller plus loin sur le thème de la prévention sexuelle avec le développement d'un dispositif numérique accessible sur tablette tactile, dont elle a confié la conception à Audace Digital Learning.



Découvrez la Maison d'Enfants de Douai à l'adresse suivante : <https://tempsdevie.fr/etablisements/maison-enfants-mecs-douai/>

Infos pratiques / Contact :

Delphine Bourdier - Directrice
121 rue du Clocher St Pierre 59500 DOUAI
Tel : 03 27 99 13 00 - Fax : 03 27 99 13 01
mail : d.wattelle@tempsdevie.fr



En savoir plus :

Fondation territoriale des lumières

Le 24 avril 2018, un collectif de 10 partenaires privés et parapublics ont créé la Fondation territoriale des lumières autour d'une ambition commune : **lutter contre toute forme de précarité sur le bassin minier**. Cette création s'inscrit dans la continuité du programme « Mine d'idées » de la Fondation de France qui, de 2014 à 2018, a suscité de nouvelles solidarités sur le territoire de Lens-Liévin et Hénin-Carvin (74 projets soutenus).

À la suite cette expérience fructueuse, c'est tout un collectif qui prend le relais au service d'un territoire élargi à l'ensemble du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. **Au-delà d'un engagement financier à hauteur de de 700 000 euros sur 5 ans, les 10 partenaires entendent créer de nouvelles coopérations au service de l'intérêt général.**

En mars 2017, les pouvoirs publics ont signé un Contrat d'engagement pour le renouveau du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. Il faisait suite au rapport de Jean-Louis Subileau qui, suite à une mission interministérielle d'étude, listait les enjeux auxquels le bassin est confronté. Sur ce vaste territoire comptant 1,2 million d'habitants, de nombreux indicateurs rendent compte d'une situation sociale critique : revenu médian par unité de consommation, logement, chômage, éducation, santé...

Au regard de cette situation, les acteurs locaux doivent faire face aux enjeux suivants :

- **redonner aux habitants et particulièrement aux jeunes, confiance en l'avenir ;**
- **combattre le mal logement et améliorer la qualité de vie**
- **changer l'image du territoire pour le rendre attractif**
- **favoriser le développement économique et l'innovation sur des thèmes porteurs d'avenir et dans des domaines créateurs d'emplois.**

En complément de la mobilisation publique, **la Fondation territoriale des lumières a pour vocation de fédérer des acteurs économiques locaux qui veulent contribuer à réduire la fracture sociale sur le bassin minier**. En finançant des projets portés par les habitants, ils contribueront à les rendre eux aussi acteurs de l'évolution de leur territoire.

Tout projet qui sert l'intérêt général et qui se déroule sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais est susceptible d'être aidé s'il respecte quatre critères de sélection :

1. répondre à des besoins auxquels sont confrontés les habitants, notamment les plus vulnérables ;
2. impliquer les habitants bénéficiaires du projet dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation ;
3. susciter de nouvelles solidarités entre habitants ;
4. susciter de nouvelles coopérations entre acteurs locaux.

Parce que de nouvelles coopérations peuvent faire bouger les lignes au service de l'intérêt général, **la Fondation territoriale des lumières entend mobiliser autour d'elle**. Les 10 entreprises partenaires enclenchent le mouvement. Elles inscrivent la fondation au cœur de leurs politiques RSE ou d'implication territoriale. Mais la dynamique ne doit pas s'arrêter là. La Fondation territoriale des lumières souhaite fédérer plus largement encore et propose ainsi aux entreprises du territoire de la rejoindre.

Les 10 entreprises fondatrices de la Fondation territoriale des lumières : Agence Nationale de Garantie des Droits des Mineurs ; Groupe Ahnac ; CDC Habitat ; Esprit de France ; Filieris ; Habitat du Nord ; Habitat Hauts de France ; Maisons & Cités ; Norevie ; Ramery.

